

Compte rendu de séance

Séance du 23 Septembre 2016

L' an 2016 et le 23 Septembre à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni en session extraordinaire au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,MAIRIE sous la présidence de MEREAU Pascal Maire

Présents : M. MEREAU Pascal, Maire, Mmes : BONTEMPS Jeannine, JACQUET Anne-Laure, LAVRAT Maryline, SIMONNEAU Charlene, VAGNAT Sabine, MM : BARREAU Pascal, FAVIER Yann, PETIT Hervé, ROMAIN Jacques, TROUWAERT Dominique, VAGNAT SERGE

Absent excusé : M. Gérard CARTHELIER

Absent(s) ayant donné procuration : Mme SENECHAL Andrée à M. FAVIER Yann, M. MOULINO Gilles à Mme BONTEMPS Jeannine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 21/09/2016

Date d'affichage : 21/09/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE

le : 23/09/2016

et publication ou notification

du : 26/09/2016

A été nommé(e) secrétaire : Mme BONTEMPS Jeannine

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

réf : 2016_09_01

Monsieur le maire informe l'assemblée que compte tenu d'un manque de crédits budgétaires en investissement ne permettant pas actuellement de régler les factures relatives aux travaux d'aménagement du centre bourg et de restructuration de la mairie, il conviendrait de procéder aux modifications de crédits de la manière suivante :

DEPENSES FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 11 : - 23 500 €

CHAPITRE 65 : - 6 500 €

CHAPITRE 67 : - 1 000 €

CHAPITRE 023 : + 31 000 €

(virement à la section d'investissement)

RECETTES INVESTISSEMENT

CHAPITRE 021 : + 31 000 €

(virement de la section de fonctionnement)

DEPENSES INVESTISSEMENT

CHAPITRE 20 : - 2 652 €

CHAPITRE 23 : + 33 652 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces modifications budgétaires.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstention : 0)

Séance levée à: 20:00

En mairie, le 26/09/2016

Le Maire

Pascal MEREAU